

FICHE PROGRAMME FORMATION

« GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 »

Code : SU002

Date de dernière mise à jour : 03/01/2022

Durée : 3 jours - 21 heures

Objectifs : selon l'arrêté du 3 mars 2006 - Art. 8

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Public et prérequis, selon l'arrêté du 3 mars 2006 – Art. 1er

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, est destinée aux professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique :

- **professions médicales** : Médecins, chirurgiens, dentistes, sages-femmes
- **professions de la pharmacie** : pharmaciens, préparateurs
- **auxiliaires médicaux** : aides-soignants, auxiliaires de puériculture, préleveurs, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pédicures, podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs en électroradiologie, audioprothésistes, opticiens, lunetiers, prothésistes et orthésistes, orthoptiste, diététiciens.

Programme du stage :

1^{ère} journée

9 h 00	Accueil Présentation de la formation – attentes des participants.
9 h 30	Le malaise : conduite à tenir <ul style="list-style-type: none">• Protection• Alerte aux secours médicalisés• Chariot d'urgence
10 h 30	Pause
10 h 45	L'inconscient en ventilation spontanée : prise en charge et surveillance
11h30	Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
12 h 00	<i>Déjeuner</i>
13 h 00	Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
13 h 30	L'arrêt cardiaque adulte :

- Dans le cadre professionnel : identification et prise de décisions
 - Seul et/ou en équipe
 - Utilisation du matériel d'urgence
 - Présentation du défibrillateur semi-automatique : DSA
- Dans le cadre privé : cas particulier

15 h 00 *Pause*
15 h 15 Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
17 h 00 Fin

2^{ème} journée

9 h 00 Réactivation de mémoire
9 h 30 **L'arrêt cardiaque enfant et nourrisson**

- Cadre professionnel
- Cadre privé

10 h 30 *Pause*

10 h 45 **L'obstruction des voies aériennes** : conduite à tenir
11 h 30 Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
12 h 00 *Déjeuner*
13 h 00 Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
13 h 30 **Hémorragies externes** : Identification et conduite à tenir

- Protection
- AES

15 h 00 Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
15 h 30 *Pause*
15 h 45 **Accouchement inopiné** : le reconnaître et accompagner la naissance
16 h 15 Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
17 h 00 *Fin*

3^{ème} journée

9 h 00 **Risques collectifs et volet NRBCE**
10 h 30 *Pause*
10 h 45 **Plans de secours**
12 h 00 *Déjeuner*

13 h 00 Mises en situation pratiques d'évaluation de soins d'urgence
14 h 30 *Pause*
14 h 45 **Les atteintes cutanées** : plaies graves et brûlures
16 h 00 **Les traumatismes osseux et articulaires** : conduite à tenir et utilisation de matériels

- Retrait du casque
- Techniques de relevage : initiation

16 h 30 Evaluation de la formation
Remise du support pédagogique »
17 h 00 Fin

Méthode pédagogique

Interactive, sollicitant la participation des stagiaires et faisant appel à leur expérience et leur vécu.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Réflexion personnelle et en groupe
- Apprentissage de gestes et de conduites à tenir
- Mises en situation

Chaque séquence de module est décomposée en trois temps :

- Exploration des savoirs antérieurs et organisation du savoir :

Deux stagiaires volontaires prennent en charge une situation en lien avec le thème à traiter simulée par le formateur. Débat avec le groupe : Discussion sur le geste, les décisions chronologiques, alerte comprise. Le formateur pose des questions, interpelle sur les choix, reformule, fait la synthèse des discussions, fait réfléchir. Il valide les acquis, justifie les modifications, corrige les erreurs, apporte les éléments inconnus et les connaissances de physiopathologie nécessaires à la compréhension.

Le formateur termine par la démonstration du geste et l'ensemble de la conduite à tenir en temps réel.

- Apprentissage du geste : tous les stagiaires font les gestes en sous-groupe.
- Vérification du savoir : par des mises en situation diverses en décalage des apprentissages sur des situations complexes, proches de la réalité.

-

Supports pédagogiques

- Paper board
- Vidéo projecteur
- Livret stagiaire : livret des procédures d'urgence créé par le CESU (Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence)

-

Dispositif d'évaluation

- Des évaluations « formatives » régulières sont réalisées par l'intervenant tout au long de la formation, ceci afin de mesurer les acquisitions et/ou la progression des participants dans une perspective d'éventuels réajustements.

- Une évaluation « à chaud » sous forme de questionnaires individuels écrits est effectuée auprès des stagiaires à l'issue de la formation. Cette évaluation « à chaud » est complétée d'un bilan oral avec le formateur.

- Une évaluation à froid, appelée « étude d'impacts » sera réalisée auprès de l'établissement de rattachement du stagiaire dans les 3 mois qui suivent la formation.

Validation des acquis et attestation de participation

Critère de validation pour chaque participant :

- Présence à la totalité des séquences
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques
- Comportement adapté lors de mises en situation

Délivrance de l'attestation de formation GSU par le CESU 35

La durée de validation de l'attestation est de 4 ans.

Le renouvellement est effectué après des séances de réactualisation des connaissances réalisées par nos soins.

Animateurs et référent pédagogique identifiés

Infirmiers diplômés d'Etat titulaires du Monitorat National de Premiers Secours et Gestes et Soins d'Urgence.

Formateurs AFGSU et NRBC habilités par le CESU 35.

Références scientifiques ou bibliographiques

Selon l'arrêté du 3 mars 2006

Tarifs

- Intra (session) : 4800€ - attestation CESU incluse
- Inter (/stagiaire) : 540€ - attestation CESU incluse

Lieu

- Inter : Au sein de la polyclinique Saint Laurent
- Intra : au sein de votre établissement

Accès et accueil handicap :

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour participer à cette formation, nous vous invitons à vous mettre en relation avec notre contact handicap au 02 99 25 37 25 ou 02 99 25 37 09 pour étudier les moyens éventuels à mettre en place afin de garantir son accessibilité.

Des partenaires peuvent également vous accompagner :

- Ressources handicap formation 35 : 0784 008 314
- AGEFIPH : 0800 111 009

Liens utiles :

- Nos conditions générales d'organisation : [Lien](#)
- Notre règlement intérieur : [Lien](#)